



SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS

Saint-Pierre, le 18 janvier 2016

Mesdames et Messieurs  
les membres  
du Comité d'Entreprise

**Objet :** Convocation à la réunion du C E

Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion du Comité d'entreprise se tiendra le **mardi 26 janvier 2016 à 9h00** dans la salle de réunion du SMP.

L'ordre du jour est joint en annexe.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur

**Didier PRUGNIERES**

## ANNEXE

### Ordre du jour :

- 1 – Approbation du Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 08 décembre 2015
- 2 – L'Entretien professionnel – mise en oeuvre

### Questions du CE pour la réunion du 26 /01/16

**1.01.16 :** Suite au courrier de la direction sur les annulations de vol d'Air Austral, qu'elle est la réponse apportée par la compagnie ?

**2.01.16 :** En matière de budget de fonctionnement, la priorité doit être ou ne pas être que ce budget soit attribué en priorité au bénéfice de l'aéroport, de tous les salariés et de nos clients passagers ?

Ainsi, une priorité devrait être de réparer la passerelle Airbus et B737 qui est en panne de moteur. En effet, le 19 décembre 2015, pour la positionner à un A319, des agents ont dû s'atteler avec une corde, comme des esclaves du temps jadis et ce la veille de la fête de l'abolition de l'esclavage. Au-delà du symbole, choquant, ce n'est pas normal que la réparation du moteur ne soit toujours pas faite.

Première question, depuis quelle date ce moteur est en panne ? Seconde question, pourquoi ceci n'a-t-il toujours pas été fait ? Troisième question, qu'attend la direction pour y remédier ?

La passerelle ATR ne s'adapte pas à l'appareil suite à un défaut technique.

Le dimanche 3 janvier, il y a 4 chaises roulantes pour le vol UU752. Si pour 3 passagers la sortie fût difficile et assez rapide, pour le dernier, ce fût ardu et long.

Certes, l'application de la loi sur l'accessibilité est toujours retardée mais, c'est l'image de l'aéroport qui en serait grandie si ce problème était pris en compte.

Première question, depuis quelle date cette passerelle a été livrée ? Quel est ce problème d'adaptation et que répond « le vendeur » ? Troisième question, qu'attend la direction pour y remédier ?

**3.01.16 :** Concernant l'annulation du vol UU115 du 12 décembre, quelles sont les informations écrites fournies par le responsable SPAF ?

Ce dossier a été traité oralement ou par écrit comme il se doit dans de telles circonstances ?

En effet, dans cette affaire, c'est un vol programmé et retardé et non pas un vol OR comme déclaré en citant une référence de l'AIP RUN. C'est un autre texte de l'AIP RUN qui s'appliquait dans ce cas.

Ceci démontre la nécessité d'être un professionnel connaissant tous les textes pour les appliquer et les faire appliquer.

Le Secrétaire du CE



Le Président du CE

Pour le Président et par délégation  
Le Président

Ondrej PRUGNÉRIS